

CIQ des Pinchinats - Assemblée générale du 28 avril 2023

L'Assemblée générale de notre CIQ s'est tenue dans la salle Roger Baudun, aux Platanes, le 28 avril 2023 à 18h30 en présence d'environ 60 personnes présentes et représentées.

Michèle Magnan, présidente du CIQ des Pinchinats, remercie Monsieur Boulkenafet, attaché au quartier des Hauts d'Aix, collaborateur de Monsieur Paoli en déplacement et qui nous a demandé de bien vouloir l'excuser, et Madame Barral présidente du CIQ des Platanes-Lauves-et-alentour et représentant Monsieur Braunstein, président de la Fédération des CIQ, d'avoir répondu à notre invitation.

Elle remercie également les membres du CA pour le travail d'équipe. Chaque membre du CA distribue dans les boîtes aux lettres du quartier des nouvelles du CIQ deux fois par an. Et le secrétariat envoie par mail les informations courantes. Ainsi 420 foyers sont informés.

Rapport moral de la présidente

1-Rapport d'activités

**Les courriers*

Nous répondons aux nombreux courriers et mails que nous recevons aussi bien de la Métropole, du département, de la mairie ou des résidents. Dans l'ensemble les sujets tournent autour de la sécurité des biens et des personnes, de la circulation, de la propreté, de la biodiversité.

Nous vous encourageons à nous communiquer vos idées, vos remarques afin que nous en fassions part aux services concernés.

**Le Conseil de quartier*

Pour la deuxième fois, Madame Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence, a organisé un Conseil de quartier, à raison d'un par an, composé d'un bon nombre d'élus et de représentants des services techniques. Nous pouvons poser toutes les questions et aborder sur tout sujet de notre choix concernant notre secteur.

**Pôle au sein du Cabinet de la maire*

Ce pôle qui vient d'être créé aura à gérer les demandes des CIQ. C'est une bonne nouvelle car c'est la reconnaissance du travail effectué par les CIQ et l'assurance d'être entendu.

**Les Commissions inter CIQ*

La Fédération des CIQ organise très régulièrement des réunions de travail auxquelles nous participons sur deux sujets essentiels : l'urbanisme et les transports. Ces commissions permettent de partager et de proposer des positions communes pour peser plus fortement face aux grands projets qui concernent notre territoire.

**La police de sécurité du quotidien (PSQ)*

Des réunions régulières sont organisées par des représentants de la police municipale et la police nationale avec les CIQ dans le but d'améliorer la sécurité.

**L'obligation légale de débroussaillage (OLD)*

Cette obligation vise à lutter contre les incendies. Elle concerne les particuliers qui doivent débroussailler dans un périmètre de 50m autour de leur maison et de 10m de part et d'autre du chemin d'accès. En zone boisée classée, le déboisement est aussi obligatoire tout en laissant de

jeunes pousses se développer et en privilégiant les jeunes arbres d'essence protégée ou rare. Tout ceci est une question de discernement.

<https://www.aixenprovence.fr/Les-obligations-legales-de-debroussaillage>

2-Projets

**La sécurité des biens*

Actuellement deux caméras sont installées, l'une au carrefour du chemin Pierre Pascal et de la route des Alpes, l'autre au droit du centre Polidori, en bas de la route des Pinchinats.

Monsieur Boulkenafet annonce la possibilité de l'installation prochaine de nouvelles caméras. Nous allons le rencontrer pour choisir les lieux prioritaires.

**Les Pinchi'nets*

Grande opération annuelle de nettoyage avec 16 participants et 400kg de déchets récoltés.

** « Nettoyons le sud »*

Opération organisée par la région. Le CIQ y a participé le long du ruisseau des Corneilles au bas du vallon des Pinchinats. Ramassage de 200kg de déchets.

**L'Echo des Pinchinats*

Le sujet de cette édition portera sur l'utilisation des chevaux de trait dans le quartier et en Provence aujourd'hui et autrefois. Chaque Echo alimente le fond patrimonial d'archivage à la bibliothèque Méjanès.

**La fête champêtre*

Rendez-vous entre voisins le 18 juin autour d'un pique-nique partagé. Quelques stands vous accueillent en fin de matinée, le CIQ offre les boissons et l'apéritif. C'est un moment festif entre voisins à ne pas manquer.

**La cabane à livres*

Elle continue d'attirer de nombreux lecteurs, sa réputation dépasse les limites de notre quartier.

A l'issue du rapport moral, l'assemblée a accordé son quitus aux administrateurs du CIQ.

Rapport financier

Le trésorier, Chris Korthals Altes, communique les comptes de l'exercice écoulé.

Au 31/12/2022 solde du compte courant : 7545€ et solde du compte de dépôt : 2400€.

Nous sommes dans l'attente du remboursement de 1500€ dus par la Métropole au titre du STECAL.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Election du bureau

Etaient candidats au renouvellement de leur mandat d'administrateur :

Mesdames CHINOT Emmanuèle, COPIN Noëlle, MAGNAN Michèle, MEURIOT Marcelline, VILAIN Catherine

Messieurs CAMILLIERI Serge, CARAGLIO Daniel, CHINOT Olivier, COLLIOT Etienne, KORTHALS ALTES Chris, ROGIER Daniel, TESSE Luc-Henri

55 votes exprimés, présents ou représentés. Tous les candidats ont été élus.

Questions libres

1) Que faire face à la prolifération des sangliers ?

« En cas de présence de sangliers dangereux pour les personnes et les biens, les agriculteurs et les particuliers peuvent faire appel aux lieutenants de louveterie par l'intermédiaire de la DDTM13 par mail (ddtm-chasse@bouches-du-rhone.gouv.fr), par courrier (DDTM13-SMEE, 16 rue Antoine Zattara, 13332 Marseille Cedex 3), ou par l'intermédiaire du maire concerné. »

2) Le parking de la Fontaine des Tuiles est fermé depuis peu. Où se garer ?

C'était jusqu'à présent un parking toléré par le propriétaire mais dernièrement des trafics nocturnes de drogue et de prostitution l'ont décidé à le fermer.

Le parking Colonel Moreau derrière l'Eglise est toujours disponible.

3) Problème posé par les chenilles processionnaires

Installer des nichoirs pour les mésanges et des pièges écologiques le long de chaque tronc atteint au début de l'hiver.

4) Avez-vous entendu parler de la loi sur les biodéchets ?

Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024.

« La mise en œuvre de cette disposition, introduite par la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, repose sur les collectivités territoriales (communes ou communautés de communes), qui devront proposer les solutions vous permettant d'effectuer ce tri à la source, chez vous. »

<https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets>

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15940>

5) Pose de panneaux photovoltaïques

Il est nécessaire d'avoir l'accord de la mairie et il semblerait que 2 dossiers sur 3 soient refusés.

6) Qu'en est-il du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Réponse de Madame Barral : Il concerne les anciens PLU, c'est-à-dire les 35 communes du pays d'Aix. Monsieur Jean-David Ciot est en charge de la concertation au niveau des communes et de la métropole. Le but est de mettre au point un document qui s'applique à toutes les communes. Le

document en ligne est difficile d'accès et difficile à comprendre car le sujet est complexe. Mais à la rentrée, une enquête publique permettra de s'exprimer sur le sujet. Il est donc recommandé de le lire. La Fédération des CIQ va étudier les documents et essayer de simplifier leur approche.

<https://www.aixenprovence.fr/Plan-local-d-urbanisme-intercommunal-PLUi>

7) Peut-on encore arroser son jardin ?

Nous avons été informés par la Société du canal de Provence (SCP) qu'il est recommandé de ne pas arroser entre 9h et 19h.

<https://canaldeprovence.com/nous-decouvrir/une-societe-de-service/les-comptoirs-du-materiel/arrosage-et-irrigation/bulletin-darrosage/>

8) Permis de construire une piscine et fiscalité

La déclaration aux impôts de la construction d'une piscine est obligatoire.

9) Qui prévenir en cas de cambriolage ?

Réponse de Madame Barral : écrire au CIQ permet d'alerter par mail et d'appeler les habitants à plus de vigilance mais c'est à la police qu'il faut s'adresser en donnant le maximum de précisions car cela permet de constituer des fichiers et de croiser les informations.

Police municipale : 04 42 91 91 11

Police nationale : 04 42 93 97 62

Exposé

Présentation par Monsieur Serge CAMILLIERI du projet de tram-train proposé par le collectif d'associations FNAUT, ALTERPACA, Tram-train, Carrefour citoyen. Les documents présentés sont ceux de Jean-Luc Duchateau et Etienne Rousseau.

Aux heures de pointe les routes reliant les principaux bassins d'emploi, Marseille, Aix, Vitrolles, sont très embouteillées faute d'une offre de transports en commun adaptée.

Ces associations ont réfléchi à une solution qui pourrait être rapidement mise en place et à peu de frais : le tram-train qui irait de Pertuis à Rognac en passant par Aix. Il permettrait la réouverture de plusieurs gares dont celle de Venelles.

Pour des informations détaillées, vous pouvez vous reporter au document « Projet Pertuis-Aix-Rognac février 2023 » mis sur notre site web ainsi qu'à la pétition en ligne pour la réouverture de la gare de Venelles :

http://www.ciqdespinchinats.fr/wp-content/uploads/2023/05/2023_Projet-dAxe-ferroviaire-PERTUIS-AIX-PLAN-DAILLIANE-ROGNAC_com.pdf

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/reouverture-de-la-gare-de-venelles-9463/>

La séance s'est terminée par un pot de l'amitié très convivial.